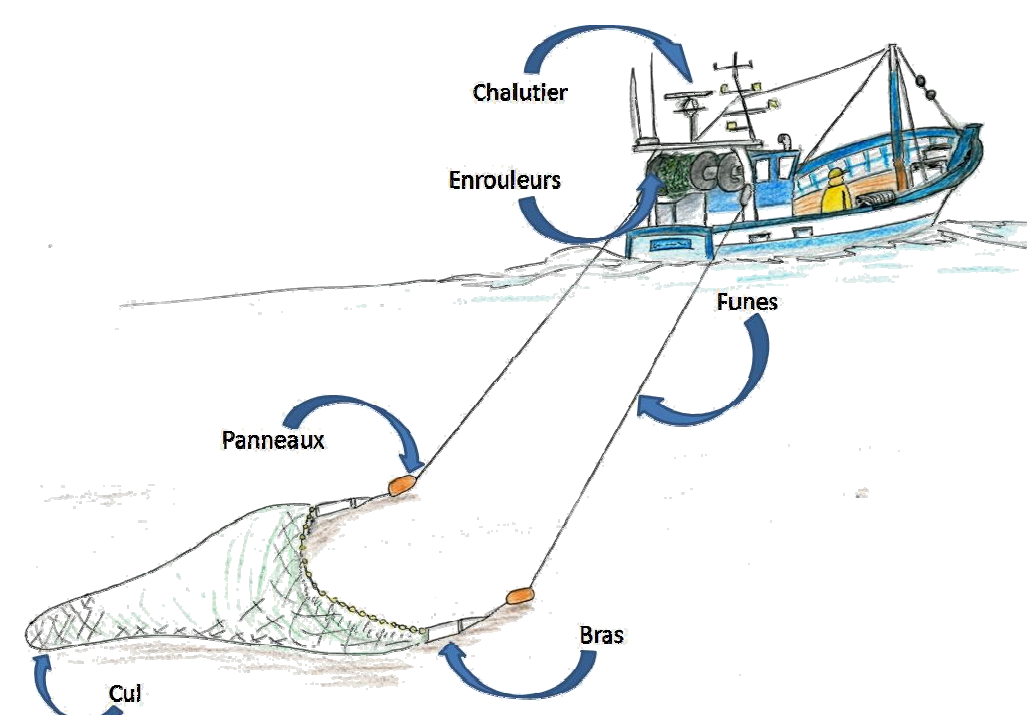


Le chalut de fond à poissons

Le chalut de fond est un filet de forme conique remorqué par un navire de pêche, le chalutier. Il est relié au bateau par des câbles en acier (des funes).

Technique : Les pêcheurs tirent le chalut sur le fond à une vitesse de 2 à 4 nœuds. La taille des mailles du filet dépend de l'espèce ciblée et de la réglementation. Les mailles du corps du chalut sont en général plus grandes que les mailles du fond (cul).



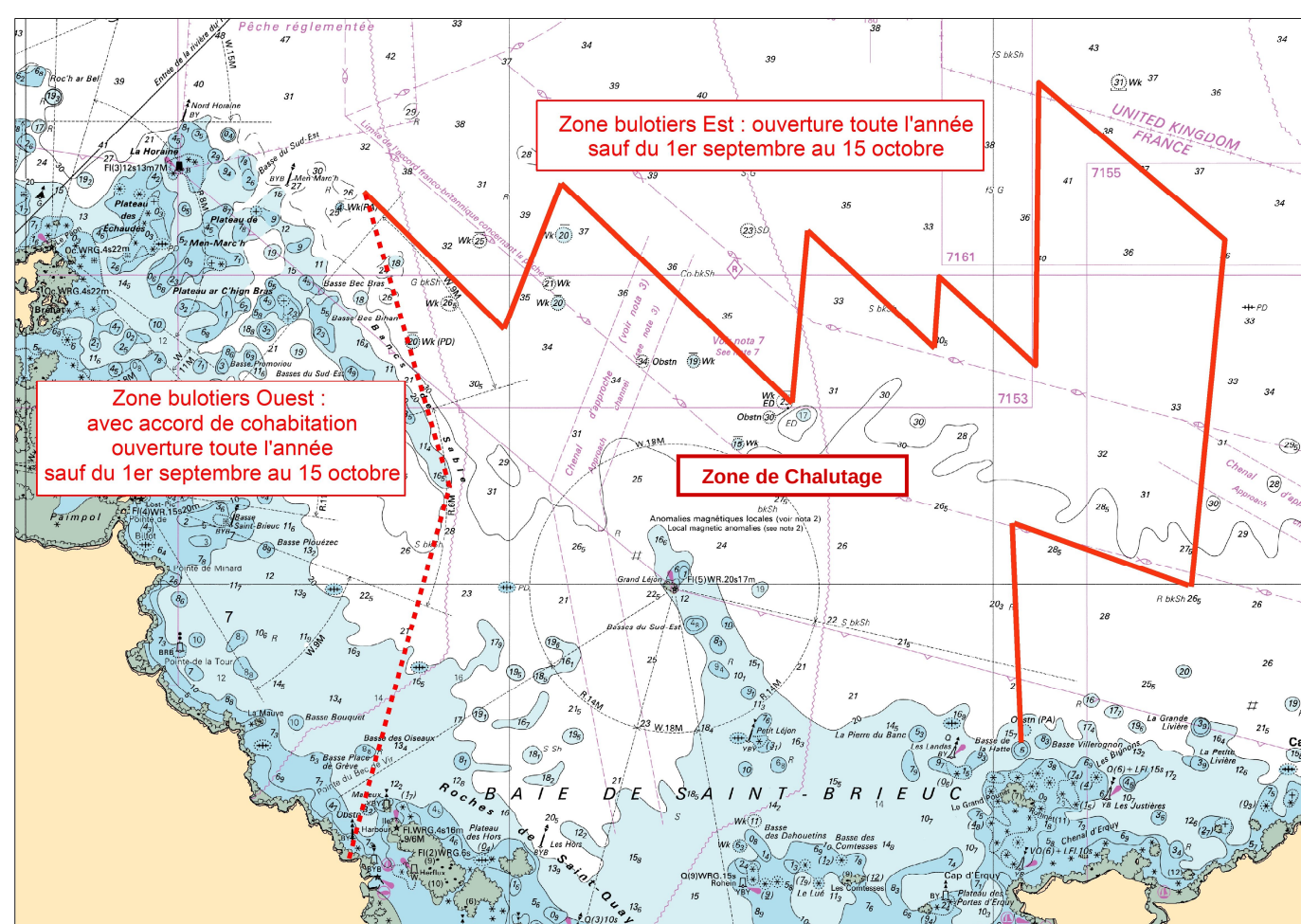
La pêche au chalut est **réglementée** dans les Côtes d'Armor : les zones autorisées, les dates d'ouverture et de fermeture des zones, les jours de pêche, la taille et la puissance des navires autorisées par zone, la taille du maillage, le poids total des captures sont fixés afin de garantir une **exploitation durable** de la ressource.

Le chalut de fond permet de pêcher divers poissons et céphalopodes, en fonction du maillage utilisé: soles, raies, seiches, encornets...



ZOOM SUR :

La cohabitation au sein de la Baie de Saint-Brieuc



Principe : Afin que tous les métiers puissent être pratiqués dans la Baie de Saint-Brieuc, des accords de cohabitation ont été pris, notamment entre les pratiquants du casier et les chalutiers.

Ces accords consistent à définir des zones de pêche propres à chaque métier. Ces zones ont été définies par les pêcheurs eux mêmes.

Une commission cohabitation a été créée en janvier 2013, au sein du Comité des Pêches Maritimes et des Elevages Marins des Côtes d'Armor, afin d'établir certaines règles concernant la pratique de la pêche professionnelle en Baie de Saint-Brieuc.